LE MONDIALISME S'EFFORCE DE PROPOSER UNE NOUVELLE ORGANISATION POLITIQUE DE L'HUMANITÉ IMPLIQUANT LE TRANSFERT DE CERTAINES PARTIES DE LA SOUVERAINETÉ À UNE AUTORITÉ FÉDÉRALE MONDIALE CAPABLE DE RÉSOUDRE, PAR DÉCISIONS MAJORITAIRES, LES PROBLÈMES QUI METTENT EN CAUSE L'EXISTENCE DE L'ESPÈCE HUMAINE, TELS QUE : GUERRES, FAIM, POLLUTION, ÉNERGIE, ETC...

NOUVELLE SÉRIE

Citoyens du monde

BULLETIN TRIMESTRIEL DU CENTRE FRANÇAIS

15, RUE VICTOR DURUY - 75 015 PARIS - TÉL. 01 45 31 29 99 - CCP 771046Z PARIS - 2,50€ - N°11/12 - 2ÈME & 3ÈME TRIMESTRES 2012

contact@citoyensdumonde.net www.citoyensdumonde.net

Jacques Ellul - Jacques Testart - Bernard Drobenko - Olivier d'Argenlieu - Bernard Chuzeville - Raoul Gimonneau - Jean-Pierre Guillon - Danielle Mitterrand - Jean-Roger Caussimon - Eugène Riguidel - Sèrgi Viaule - Joël Labbé - Bernard Muet - Philippe Nauche **(page 2)**. Francisco Plancarte - Rob Wheeler - Liliane Metz-Krencker - Christopher Hamer - Rasmus Tenbergen - Kalima Arbouche - Marc Garcet - Landing Niassy - Roger Winterhalter **(page 3)**. Suzanne Dujardin - Félix Pech **(page 4)**. Pierre de Charentenay **(page 5)**. Arnaud Léonard - Marcel Gauchet **(page 6)**. Bernard Muet **(page 7)**. Michel Sabbah - Théo Klein - Henry Siegman - Elie Barnavi **(page 8)**. Leah Tsemel - Avigdor Feldmann - Michaël Sfard - Ilan Pappe - Zeev Sternhall - Ilan Greilsamer - Dov Hanin - Valérie Pouzol - Hanine Zoabi - Amira Haas - Gideon Levy - Elias Khoury - Mohammed Bakri - Yulie Getsel - Yossi Beilin - Olfat Hedar - Yarden Fanta - Heskel Nathaniel **(page 9)**. May Masri - Nitzan Gilady - Michel Khleifi - Yaffa Yarkoni - Anis al-Qaq - Ofer Bronchtein - Sari Nusseibeh - Avraham Burg - Michel Warschawski - Dominique Vidal - Salah Hamouri - Liana Badr - Jihad Darwich - Naomi Chazan - Daniel Boyarin - Dror Feiler - Shlomo Sand - Shlomo Ben Ami - Uri Avneri - Mehmet Kaplan - Annette Groth - Inge Höger - Henning Mankell - Esther Benbassa - Yehuda Shaul - Elias Sanbar - Nurit Peled - Izzat Ghazzawi - Mattityahou Peled **(page 10)**. Bertrand Russell **(page 11)**. Olivier d'Argenlieu **(page 12)**. Mme F. Rivière **(page 13)**. Alixane Quintart - Jean-Pierre Decool - Bernard Weisbecker - Francis Bassemon - David Bailleul - Colette Carbonnel - Evelyne Schwoebelen - Bernard Muet - Martine Fabre - Bernard Legendre - Jean-Paul Gérard - Françoise Lemonnier - Catherine Videau - Jean-Marc Bruneel - Louis Lecoin - Joël Luguern - Micheline Dupré-Wawer - Paule Besse - Guy Déroussiaux - Raoul Gimonneau - Jean-Claude Loewinski - Joëlle Leroy - Anny Poursinoff - Sylviane Barber - Jean Schepman - Jocelyne Kharoune - Pierre Mens - Thierry Toulon - Denise Cathelain - Joseph Delbaere - Eliane Alrivie -Thierry Brélivet **(page 14)**. Max Marchand - Mouloud Feraoun - Michel Lambart - Louisette Caux - Jean-Philippe Ould-Aoudia - Patrick Hochedé - Pierre Gevaert - Anita Pellegrinelli - Jean-Pierre Lepri - Louis Lecoin - Jean-Marc Bruneel **(page 15)**. Charlie Chaplin - Béatrice Leclerc - André Albault - Joël Luguern - Didier Marchand - Eugène Langeais **(page 16)**.

POUR DÉFENDRE VOS IDÉES MONDIALISTES, N'OUBLIEZ PAS DE VERSER VOTRE CONTRIBUTION VOLONTAIRE...

Le trésorier

PETITES ANNONCES D'UNE GRANDE IMPORTANCE

On a célébré cette année le centenaire de la naissance du professeur Jacques Ellul. Le journaliste Jean-Luc Porquet lui a consacré un livre, *L'Homme qui avait (presque) tout prévu* (Éditions du Cherche Midi). Deux colloques, l'un à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'autre à l'Université de Bordeaux, ont été consacrés a ce penseur critique et à son œuvre. Rappelons que Jacques Ellul était membre de notre Comité de soutien.

« Je suis profondément français dans l'amour que j'ai de mon pays. Quelle chance d'être né dans un endroit où l'on trouve tout : voulez-vous la mer, la montagne, les pins, les eucalyptus ? En 150 kilomètres, tout change à vue, les gens, les paysages, l'architecture. J'ai un faible pour le Jura en automne… pour les Landes, le bord de l'océan, les plages de la Manche. Je veux m'en mettre plein les yeux, plein les oreilles, plein les narines. »

Jean-Roger Caussimon
(*Paroles et Musique* n°19, avril 1982)

Aimer d'amour son pays et, en même temps, être citoyen du monde n'est pas incompatible. Bien au contraire ! Tel était le cas de ce grand poète et chanteur populaire, qui écrivit quelques unes des plus belles chansons de Léo Ferré (*Comme à Ostende*, *Mon Camarade*, *Nous deux*, etc) ; et qui, en son temps, fut membre de notre Comité de soutien. Aimer son pays tout en étant mondialiste ? Ce ne sont pas, aujourd'hui, le Breton Eugène Riguidel et l'Occitan Sèrgi Viaule, tous deux membres de notre Comité de soutien, qui nous diront que c'est impossible. Bien au contraire !

Merci à Olivier d'Argenlieu d'avoir accepter d'entrer dans le Comité de soutien du centre français. Lire en page 12 l'entretien avec l'auteur du *Prodigieux pouvoir des citoyens du monde*.

Le biologiste Jacques Testart, président d'honneur de la fondation Sciences citoyennes et membre de notre Comité de soutien, a publié un article dans *Politis* (27 septembre 2012) en réaction aux attaques dont le biologiste Gilles-Eric Séralini a été l'objet pour son étude sur les OGM publiée dans la revue *Food and Chemical Toxicology*. Ses travaux ont conclu en effet à la dangerosité du maïs transgénique sur des rats nourris pendant deux ans avec du NK603 de Monsanto, tolérant à l'herbicide Round-up. Titre de l'article de Jacques Testart : les négationnistes des OGM.

Notre ami Bernard Chuzeville était candidat de l'Alliance Ecologique Indépendante dans la 6ème circonscription de la Loire aux élections législatives de juin dernier. Il a obtenu 0,8% des suffrages exprimés.

Joël Labbé, maire de Saint-Nolff (Morbihan), commune mondialisée en 1997, est délégué élu au Congrès des Peuples. Il s'est rendu au sommet « Rio+20 » en juin dernier, où il est notamment intervenu « sur le thème du scandale mondial qui constitue l'accaparement des terres agricoles par des multinationales ou par des Nations, de l'ordre de 230 millions d'hectares ces dix dernières années, soit près de dix fois l'équivalent de la surface agricole de la France !... » J. Labbé a par ailleurs été élu sénateur lors des élections sénatoriales de septembre 2011. Nous reparlerons dans le prochain Bulletin de ce seul parlementaire français qui, à ce jour, milite pour le mondialisme.

Les relations entre le Centre français et le Registre des Citoyens du monde s'étant sérieusement distendues depuis quelques années, le Centre français, réuni en assemblée générale extraordinaire le 6 octobre 2012, a pris la décision, à l'unanimité moins 2 abstentions, de mettre fin à son affiliation au Registre.

Depuis une dizaine d'années, France Libertés, la Fondation Danielle Mitterrand « refuse que l'eau, bien commun de l'humanité, soit traitée comme une marchandise. La Fondation milite dans les instances internationales pour [la création d'] une Haute Autorité Mondiale de l'Eau, démocratique et transparente ». Voilà qui va dans le très bon sens car le Congrès des Peuples avait déjà fait une Déclaration dans ce sens en… 1981. Nous sommes plagiés ? Vive ce plagiat !...

Bernard Drobenko, professeur des Universités (Pôle universitaire Lille-Nord de France), juriste de droit public, membre de l'Académie de l'eau et, bien entendu, citoyen du monde, est l'auteur de plusieurs livres, notamment *Le Droit à l'eau: une urgence humanitaire* (Éditions Johanet). Il a accepté de rejoindre le Comité de soutien du Centre français. Nous l'en remercions.

Le relais de course à pied World Harmony Run a fait étape en mars dernier à Tonnay-Charente (Charente-Maritime) dans le cadre d'un tour d'Europe pédestre soutenu par l'UNESCO et plusieurs athlètes de haut rang parmi lesquels l'Américain Carl Lewis et la marathonienne kenyane Tegla Loroupe. Raoul Gimonneau, notre correspondant départemental, avait été invité par la municipalité à accueillir les coureurs. Il a, à cette occasion, fait découvrir l'idée de citoyenneté mondiale aux sportifs participants. Par ailleurs plusieurs citoyens du monde de Tonnay-Charente dont Raoul Gimonneau ont, en octobre dernier, rencontré le maire, Jean-Pierre Guillon, et quelques adjoints pour leur expliquer en quoi consiste la mondialisation d'une commune.

Les élus de l'opposition au Conseil municipal de Brive ont estimé dans *Brive Magazine* de juin 2012 que, dans ses questions écrites au gouvernement, Philippe Nauche, le député-maire de la ville, *« se cantonne trop souvent à des questions soulevées par des lobbys. Par exemple, depuis moins d'un an, il s'est mobilisé pour le développement de l'espéranto, l'accaparement des terres en Inde, la constitution d'une Charte des Océans… Dans quel but le député sortant est-il intervenu sur ces sujets très éloignés des intérêts de notre ville ? »*

« Quelque peu étonné par le contenu de cet article non signé », Bernard Muet, responsable du Centre de Corrèze des Citoyens du monde, a répondu par courrier au journal municipal : *« Ces trois questions écrites ont été soulevées par des Corréziens membres de modestes associations qui, loin d'être des lobbys de pouvoirs occultes, réfléchissent et travaillent à une meilleure et plus harmonieuse gestion de notre planète et à plus de compréhension et plus de justice entre tous les humains.(…) Un député français est un membre de notre assemblée nationale et, en tant que représentant de son département, s'il doit représenter les intérêts locaux de ses électeurs (et de l'ensemble de la population du département), il se doit d'être attentif à toutes les idées ou initiatives et l'on ne saurait le lui reprocher, car c'est une partie de sa fonction d'agir, de s'exprimer et de voter à notre Assemblée nationale sur des sujets qui concernent la politique internationale de notre pays ».*

••• SUITE PAGE 4

Davantage de démocratie pour... la démocratie mondiale.

Liliane Metz-Krencker

Après Liège (Belgique) en 2007, Brasilia (Brésil) en 2009 et Zagora (Maroc) en 2010, le Congrès des Peuples (CDP) s'est réuni en session plénière à Bergerac (France) du 26 au 28 septembre dernier.
25 délégués (les représentants élus) étaient présents ou représentés sur les 57 qui composent à ce jour le CDP. Le quorum fixé par le règlement (4/10è) étant atteint, les décisions prises furent donc immédiatement exécutoires.
Une partie de la session a été consacrée au règlement du CDP. Ce dernier avait en effet été voté dans la précipitation à la fin de la session de Liège en 2007. Parce qu'il fallait impérativement un nouveau règlement pour cette institution alternative (le précédent datait de 1977), il avait été adopté en bloc et sans aucun débat. Depuis, plusieurs délégués avaient émis le souhait de se pencher sur ce texte afin d'en éliminer les incohérences et les anomalies, de l'approfondir, notamment en en renforçant la dimension démocratique.
C'est ce qui a été fait à Bergerac.
Si la structure du règlement n'a pas été changée, plusieurs modifications y ont néanmoins été apportées.
Exemples :

Les 57 Délégués élus sont originaires des pays suivants :
Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, République démocratique du Congo, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Thaïlande et Viêt-Nam.

Le Comité exécutif du Congrès des Peuples est composé des 9 Délégués suivants :
Rob Wheeler, président, Francisco Plancarte, vice-président, Liliane Metz-Krencker, secrétaire générale, Christopher Hamer, trésorier, (ces 4 personnes constituant le Bureau), Rasmus Tenbergen, Kalima Arbouche, Marc Garcet, Landing Niassy et Roger Winterhalter.

Créé à Bruxelles en 1963, le Congrès des Peuples aura 50 ans l'année prochaine. C'est la plus ancienne institution alternative formée de représentants élus par des peuples du monde dans le cadre de scrutins transnationaux. Rappelons que la première élection de députés à l'Assemblée européenne n'a eu lieu qu'en 1979, et ce, dans le cadre de scrutins nationaux.

• Le mandat de chaque délégué (9 ans) n'est désormais renouvelable qu'une seule fois (Article 2.2) [Dans le précédent règlement, il était renouvelable sans aucune limite]

• Le nombre de pouvoirs (procurations) qu'il est possible de donner à chaque délégué présent en session est maintenant limité à 4. (Article 1.7). [Dans le précédent règlement, il était illimité]

• Le nombre de délégués, lui, par contre, n'est plus limité. Le précédent règlement prévoyait de le limiter, à terme, à 45 ; ce qui ôtait toute crédibilité à cette « préfiguration d'une Assemblée Mondiale représentative » quand on sait que n'importe quel Parlement national est composé d'au moins une centaine de députés et quand on sait aussi que, à ce jour, aucun délégué ne provient de pays aussi peuplés que la Chine, la Russie, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et le Nigéria par exemple. (Article 2.1)

• L'article 5.4 inscrit dans le règlement une pratique admise dans les faits. « Le Congrès des Peuples peut prendre des décisions et voter des Déclarations en dehors des sessions plénières. Le vote aura lieu par voie postale ou électronique ». Cela confère officiellement à cette assemblée d'élus un caractère permanent et non pas limité aux seuls moments des sessions plénières.

• Si le Comité exécutif du CDP est toujours composé de 9 délégués (élus par leurs pairs) et le Bureau du CDP de 4 délégués élus par le Comité Exécutif, aucun des membres du Bureau (Président, vice-président, secrétaire Général et trésorier) ne peut désormais conserver cette fonction pendant plus de six ans. Cela permettra de faire participer plus de délégués à la vie du CDP, et, accessoirement, de prévenir tout risque de «rente de situation». (Article 7.2)

• « Chaque délégué ne peut être membre du Bureau qu'après une présence de 3 ans au sein du Congrès des Peuples ». Cette disposition a été ajoutée, au vu de l'expérience, dans l'article 7.1 afin de permettre aux délégués candidats à un poste de responsabilité de se familiariser avec les différents rouages du CDP : commissions, groupes de travail, comité exécutif, Bureau et d'avoir une bonne connaissance des délégués, notamment à travers les échanges sur le forum interne au CDP.
Cette disposition nouvelle aidera les délégués candidats à bien se préparer aux postes de responsabilités auxquelles ils aspirent.

• Deux articles (l'un nouveau et l'autre modifié) confirment et confortent le caractère souverain, donc démocratique, du CDP :
1. « *Le Congrès des Peuples réuni en session plénière peut à tout moment mettre fin à une décision du Comité exécutif ou du Bureau par un vote au scrutin majoritaire* » (Article 4.4)
2. « *Les modifications du règlement du Congrès des Peuples sont décidées et validées par vote du Congrès des Peuples réuni en session plénière. Elles sont applicables immédiatement et ne sont pas rétroactives* ». (Article 9.1). Ce qui signifie que les délégués peuvent désormais modifier le règlement en session plénière sans avoir besoin, comme précédemment, de l'approbation préalable du Comité Exécutif pour les projets de modification.

• « *Tout délégué peut demander une réunion du Congrès des Peuples en session plénière s'il obtient l'accord d'au moins 60% des délégués du Congrès des Peuples en cours de mandat.* » Ce nouvel article (5.7) sert de garde-fou contre d'éventuelles confiscations ou abus de pouvoir de la part de responsables du CDP. Il permet aux délégués de base de se faire entendre et, si nécessaire, d'imposer leur point de vue. Avoir la possibilité de s'opposer à tout abus de pouvoir est l'un des éléments constitutifs du principe démocratique.

Enfin, cela n'est pas inscrit dans le règlement mais participe de l'idée d'impliquer un maximum de délégués dans la vie et l'action du CDP, le forum interne du Congrès des Peuples sera dorénavant géré par un délégué élu et non plus par une personne extérieure au CDP.

*

Une copie du règlement complet peut être envoyée sur simple demande.

La revue mensuelle *Études* a publié dans son numéro de janvier 2012 (n°4161) un article de plus de 10 pages intitulé : *Citoyen du monde, citoyen de la Terre*, signé par son rédacteur en chef, Pierre de Charentenay. En voici quelques extraits suivis de notre commentaire.

(...) De ces crises financières et environnementales, il résulte un besoin de gouvernance mondiale. Les sommets G8 ou G20, ou les réunions de l'ONU autour du climat sont censés apporter des réponses à toutes ces questions. On célébrera en juin 2012 les 40 ans du premier Sommet de la terre qui eut lieu en 1972 à Stockholm. La série de Sommets qui a suivi a-t-elle produit des fruits pour la gouvernance de l'environnement ?

La question de l'ordre mondial est donc clairement posée car aucun État ne peut faire face au caractère universel des nouveaux problèmes à affronter. L'ONU ne propose pas de réponse en dehors de négociations complexes limitées à des sujets spécialisés. De plus, les négociations climatiques de l'ONU n'avancent qu'au gré des bonnes volontés des États, c'est-à-dire selon les capacités des opinions publiques de comprendre les enjeux du problème. Or ces capacités sont très inégalement réparties, surtout dans le pays le plus pollueur de tous, les Etats-Unis. (...)

Le pape propose dans l'encyclique Caritas in veritae une manière théologique d'inviter à une appartenance à la Terre.

Mais par de multiples aspects de son discours, il invite à une solidarité que les chrétiens partagent avec beaucoup. Nous pouvons tous nous interroger sur ce que nous laissons en héritage aux générations qui nous suivent. Cette seule planète sera-t-elle vivable pour les enfants qui naissent aujourd'hui et qui seront dans la force de l'âge en 2050?

Cet argument de la solidarité intergénérationnelle devrait être plus parlant qu'une réflexion sur le droit, le bien commun mondial, toutes choses qui restent bien abstraites. Il ne s'agit pas seulement de faire un bon organigramme d'une autorité mondiale, mais de savoir comment sensibiliser les populations à l'attachement à leur Terre. Un organigramme ne crée pas un attachement, une appartenance. Il dégage au contraire de sa responsabilité car il fait porter à d'autres le soin de l'initiative.

Ainsi, nous passons d'une citoyenneté du monde à une citoyenneté de la Terre. Ce passage est central et mérite explication. Il permet de passer de l'abstrait au concret, sans retomber dans le piège national. La Terre donne des droits et invite à des devoirs ; le droit à un environnement qui respecte l'homme et la nature et en favorise le développement, mais aussi le devoir de respecter cette nature. Les questions sur l'avenir de la planète déplacent ainsi le débat de l'autorité mondiale en charge de la paix et de la bonne coordination des finances ou du commerce mondial vers une gestion commune des ressources de la Terre. C'est aussi passer d'un traitement, dans l'urgence, des différends internationaux à une application aux questions importantes de long terme posées par l'environnement.

(...) Il ne s'agit pas d'abord de contraindre par des lois extérieures, même si cela sera nécessaire, mais de faire comprendre que le citoyen, parce qu'il est libre, responsable et égal à tous les autres, doit se prononcer pour le bien et le juste dans la société mondiale. Parce qu'il est citoyen de la Terre, il ne peut pas se désintéresser de l'empreinte écologique de son propre comportement.

(...) Le fait d'être à la même enseigne devant le climat, l'écologie et la transformation de l'environnement nous rapproche les uns des autres. Il renforce notre solidarité, marchepied de la responsabilité mutuelle. Il fait de tous les hommes des citoyens de la Terre. La souveraineté devrait s'épanouir dans ce contexte et rendre plus facile les prises de décisions mondiales. Mais un tel mouvement ne coule pas de source car il ne faut pas sous-estimer l'influence et l'effet de l'individualisme ambiant, de la volonté de tout décider par soi-même, de la défense des acquis et de la difficulté d'accepter des limites à sa liberté. Internet, autant que le développement de l'individualisme, éclaire et brouille à la fois le débat sur ces sujets. Le lien de solidarité est trop souvent distendu. L'appartenance à une commune humanité est menacée par cette limitation de nos horizons. Les scientifiques entre eux ne peuvent pas s'entendre et ne s'entendront pas. Il revient au pouvoir politique de se décider pour le bien commun pourvu qu'il trouve une majorité pour le soutenir.(...)

Par manque de place, le dossier spécial : *Le mondialisme et sa définition* est reporté au prochain numéro (n°13), lequel comprendra également 16 pages. Merci au lecteur de nous excuser pour cette modification due à l'actualité.

PETITES ANNONCES D'UNE GRANDE IMPORTANCE

Félix Pech, dernier mais, espérons le, pas ultime signataire de l'Appel (permanent) des artistes, est un bûcheron troubadour, « hauteur-compositeur-interprète ».

Démocracirque, son dernier disque, est une sonographie d'un changement de millénaire en 18 chansons ; à sa façon : un état des lieux. Ecoutez *Millénaire à vif, Pas l'estime, Gène Ethique, A votre décharge, Train de vie*, etc. Vous comprendrez pourquoi « *si un jour vous croisez dans les bois un bûcheron avec une guitare, qui demande à une belette ce qu'elle pense des OGM, ne cherchez plus, vous serez devant... Félix Pech* ».

Contact : Philippe Faucheux (Félix Pech)
La Boulaie
85500 Saint-Paul en Pareds (Vendée)
Tel : 02 51 92 06 21

Mme Suzanne Dujardin, veuve Suppligeau, citoyenne du monde née en 1920, est décédée le 5 février 2009. Elle avait inscrit le Centre français sur la liste des bénéficiaires de sa succession. Ce qui nous valut de recevoir de son notaire un premier acompte de 6000 euros. Que nous avons malheureusment dû rembourser quelques mois plus tard, le Centre français n'étant pas une association « reconnue d'utilité publique. »

Amis lecteurs, si vous envisagez de faire don d'une partie de votre succession au Centre français des Citoyens du Monde, mieux vaut faire ce don de votre vivant. Car « après », pour nous, il sera trop tard. Comme dans le cas de la si généreuse Mme Dujardin, nous serions obligés de le refuser. Ce qui serait très regrettable.

le bien commun mondial : en parler ou pas ?...

Citoyen du Monde, Citoyen de le Terre… La différence n'est pas évidente et l'argumentation avancée pour expliquer cette différence, guère convaincante. Il y a bien longtemps, en effet que les citoyens du monde ont fait leurs les arguments des « citoyens de la Terre » pour « une gestion commune des ressources de la Terre » afin que survive l'humanité. D'aucuns parlent encore de citoyenneté planétaire. Pourquoi pas ? si derrière ces différentes appellations se retrouve le même souci de mettre les biens publics mondiaux au services de l'humanité dans le respect de la Terre-patrie pour les uns (par exemple Edgar Morin, citoyen du monde de longue date) ou de la Terre-Mère (les Indiens de Bolivie, par exemple). L'auteur de l'article écrit :

« Cet argument de la solidarité intergénérationnelle devrait être plus parlant qu'une réflexion sur le droit, le bien commun mondial, toutes choses qui restent bien abstraites ».

Ah bon ? Affirmer que l'eau est un bien commun de l'humanité relève de l'abstrait ? Quand des paysans indiens font plier Coca Cola parce que, pour fabriquer son célèbre breuvage, l'entreprise pompait les nappes phréatiques de toute la région où elle était implantée, cela relève aussi de l'abstrait ? En 2003, la bataille de l'eau menée par la population de Cochabamba (Bolivie) contre les multinationales de l'eau était aussi du domaine de l'abstrait ? S'indigner de l'existence d'un 6ème et d'un 7ème continent (regroupement de déchets en matière plastique sur des centaines de milliers de kilomètres carrés) respectivement dans l'Océan Pacifique et dans l'Océan Atlantique, cette indignation serait aussi de l'ordre des « ***choses qui restent bien abstraites*** » ? Allons donc…

Les citoyens du monde font d'autant moins « ***un bon organigramme d'une autorité mondiale*** » qu'ils estiment que c'est à un Parlement mondial élu par les peuples du monde qu'il reviendra de créer cette ou ces autorités mondiales nécessaires à la survie des espèces vivantes, dont, évidemment, l'humanité. Laquelle ou lesquelles autorité(s) auront des comptes à rendre aux élus de ce Parlement qui, eux-mêmes, comme tous les élus, auront des comptes à rendre aux citoyens du monde qui les auront envoyés au Parlement mondial.

On voit bien qu'être citoyen du monde, ce n'est pas, bien au contraire, « ***être dégagé de sa responsabilité*** ». Ce n'est pas « ***faire porter à d'autres le soin de l'initiative*** ». C'est être le premier et indispensable maillon de la chaîne qui mène à l'organigramme d'une autorité mondiale. Ainsi l'auteur émet des doutes sur l'utilité d'une réflexion sur le bien commun mondial mais, en même temps, écrit en conclusion : « ***Il revient au pouvoir politique de se décider pour le bien commun*** [mondial] ***pourvu qu'il trouve une majorité pour le soutenir*** ». La contradiction saute aux yeux : comment une majorité de citoyens peut-elle soutenir un pouvoir politique afin qu'il « ***se décide pour le bien commun*** » si, en même temps, on n'incite pas ces mêmes citoyens à « réfléchir » à cette « ***chose bien abstraite*** » qu'est « ***le bien commun mondial*** » ?

Une réponse de Pierre de Charentenay serait la bienvenue.

Le Centre français des Citoyens du Monde.

« Je définirais la mondialisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales. »

Déclaration faite en 1995 par Percy Barnevik, président de la multinationale ABB, leader dans les technologies de l'énergie et de l'automation, basée en Suisse.
... et citée par *Pont Nord-Sud*, le journal du commerce équitable du Gard, n°42 (2ème trimestre 2012)

à propos des multinationales

Près de 60.000 firmes multinationales contrôlent environ 800.000 filiales et réalisent au moins 33% de la production mondiale et du commerce international. Leur chiffre d'affaires cumulé représente plus de 20% du produit intérieur brut (PIB) mondial. Les 200 premières d'entre elles réalisent le quart de la production mondiale.
Les vieux pays riches accueillent encore les deux tiers de ces firmes (1/3 des cent premières par le chiffre d'affaires pour les seuls Etats-Unis), mais leur nombre s'accroît rapidement dans le Sud : moins de 20 parmi les 500 premières mondiales en 1980, plus de 50 aujourd'hui (2010).

Arnaud Léonard,
professeur agrégé d'histoire-géographie.

Rappelons qu'il y a un tiers de siècle (le 1er décembre 1979), le Congrès des Peuples avait, dans une Déclaration publique, déjà attiré l'attention sur les méfaits commis dans le monde entier par «les sociétés multinationales», comme on les appelait alors. Il avait demandé la création d'une Institution supranationale pour contrôler, dans l'intérêt des peuples du monde, les activités et les agissements de ces sociétés.
Alors qu'aujourd'hui on parle beaucoup des «lanceurs d'alerte» (sur les problèmes liés aux OGM, aux nano-technologies, aux pollutions diverses, etc.), le Congrès des Peuples joue ce rôle de lanceur d'alerte depuis une quarantaine d'années. Ajoutons que, en plus de dénoncer ces méfaits et les risques qui menacent l'humanité dans sa survie même, le Congrès des peuples propose toujours, à la différence d'autres lanceurs d'alerte, une solution pour remédier à ces menaces.

Marcel Gauchet, condamné au courage

Le philosophe et historien Marcel Gauchet, par ailleurs rédacteur en chef de la revue *Le débat*, s'est entretenu avec des journalistes du *Nouvel Observateur* (28 juin 2012) notamment sur le thème : « *Que peut la politique en temps de crise économique ?* »
Titre de l'entretien : *Hollande condamné au courage.*
En voici un extrait.

Question : ***Daniel Cohen dit souvent que le problème actuel c'est que la politique tire dans un sens et l'économie, dans l'autre.***

Réponse : ***La situation est peut-être bien moins désespérée qu'on ne pourrait le croire. Parce que tous les gouvernements sont confrontés à la même situation et qu'ils ont un intérêt objectif à tirer dans le même sens. Quelle est la force du système économique, surtout en situation de mondialisation? C'est qu'il a des lois identiques partout et qu'il fonctionne à une échelle globale - avec en plus une capacité de déplacement des acteurs qui fait qu'ils peuvent tourner n'importe quel système national pris isolément, si grand, si fort soit-il. Donc, plus que jamais, la question politique est celle de la coopération des Etats dans le sens des intérêts des citoyens. Il faut chercher des solutions à grande échelle, même si cet échelon international est très difficile à gérer. Il y a un intérêt commun des peuples, et les hommes politiques auraient tout à gagner à s'en faire les agents, en établissant un front commun capable de rétablir l'équilibre entre l'économie et le politique. Nous avons sous la main un laboratoire tout trouvé: l'Europe. On voit aujourd'hui l'aberration qu'a représentée l'acceptation de la concurrence fiscale entre pays. A l'arrivée, tout le monde a été perdant, même si dans un premier temps certains pays en ont tiré un avantage. Il n'est que temps de renverser la vapeur. Toute la philosophie de la construction européenne dans la dernière période est allée dans le mauvais sens en faisant jouer l'économie contre le politique. Avec l'idée absurde qu'on obligerait les pays à se réformer de l'intérieur en les mettant en concurrence de l'extérieur. Le résultat, c'est qu'ils ne se sont pas réformés pour autant, mais endettés, pour financer par la dette ce qu'ils ne pouvaient pas offrir par des moyens normaux.***

« Le système économique a des lois identiques partout et fonctionne à une échelle globale... Chercher des solutions à grande échelle... un intérêt commun des peuples »...

Nous constatons heureusement que Marcel Gauchet se rapproche des idées mondialistes. Le philosophe est donc à son tour « condamné au courage » en poussant son raisonnement jusqu'au bout de sa logique. Cette logique qui veut que seules des décisions politiques mondialistes peuvent venir à bout de cette mondialisation économique qui fait des dégâts et des ravages partout dans le monde.

PROBLÈME PALESTINIEN OU PROBLÈME ISRAÉLIEN ?

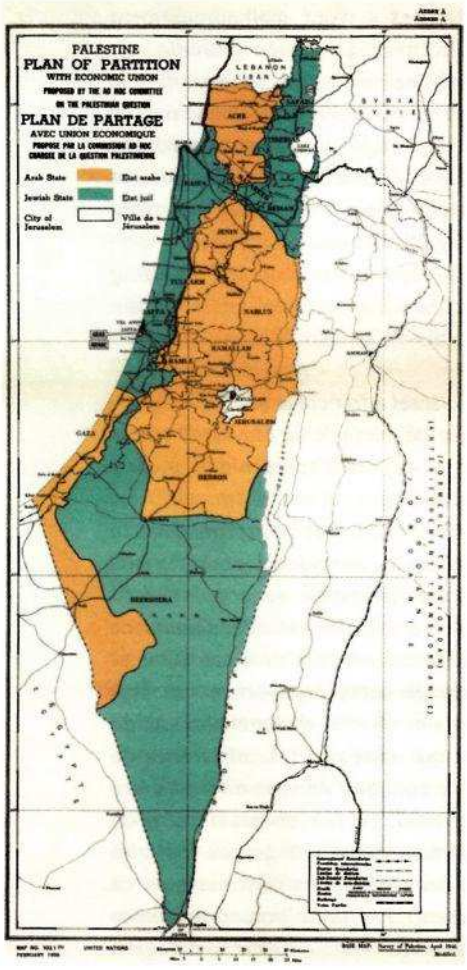

Dans le bulletin n°8 (nouvelle série), l'article « *Palestine, le mondialisme plus que jamais* » m'a intéressé mais m'a un peu déçu par le caractère trop vague et un peu indifférent de l'analyse des problèmes dans cette région.

Si les termes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ont une quelconque valeur, alors aucun citoyen national, européen ou du monde ne peut rester neutre face à ce qui se passe en Palestine.

En premier lieu, les Européens devraient reconnaître leurs responsabilités historiques dans cette affaire !

Ce sont bien des gouvernements britanniques qui, au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, après avoir promis l'indépendance aux Palestiniens et sentant que leur présence dans cette région était compromise, ont, afin d'y conserver au moins une influence occidentale, proposé au mouvement sioniste la création d'un «foyer national juif». Une religion deviendrait-elle une Nation?... Alors qu'initialement, le nombre de Palestiniens de confession juive ne dépassait pas les 6%, cette idée de foyer national s'est concrétisée sur 20% du territoire à la fin de la Seconde Guerre mondiale par la création de l'État d' Israël.

« Une terre sans peuple pour un peuple sans terre»... C'est sur ce mensonge que les peuples européens ont accepté si facilement une solution qui permettait à leurs dirigeants de se « dédouaner» de leur part de responsabilité dans le génocide des juifs (pas seulement perpétré par les nazis) lors de cette période affreuse de notre histoire.

Cette soit-disant « terre sans peuple « a vu, en 1948, l'annexion ou la destruction de quelque 700 villages palestiniens et, au cours de cette catastrophe appelée la nakba, il y eut un grand nombre de morts, de blessés et de réfugiés partis au Liban, en Jordanie, etc. Les Israéliens, eux, appellent cette période leur «Libération»!

Jamais l'ONU n'aurait dû, à mon avis, accepter une telle solution qui, soit dit en passant, fut imposée comme un fait accompli.

On ne peut parler des accords d'Oslo sans évoquer (entre autres) les trois zones territoriales A...B...C qui en découlent et qui affaiblissent considérablement l'Autorité Palestinienne en Cisjordanie.

Comment ne pas être scandalisé lorsqu'on voit qu'à Hébron, territoire palestinien occupé, les Israéliens ont eu le droit de construire leurs appartements au-dessus des terrasses de maisons palestiniennes, de sorte que, par mesure de «sécurité» les rues qui desservent ces maisons sont interdites aux Palestiniens ! Pour rentrer ou sortir de chez eux, par l'arrière de leur maison, certains doivent passer par les fenêtres!

Parler des colonies illicites n'est rien si l'on ne signale pas les routes qui les relient entre elles (et qui sont faites par l'État hébreu) et qui, bien sûr, sont interdites aux Palestiniens, ce qui complique terriblement la circulation des autochtones...

Comment peut-on rester indifférent lorsqu'on pense qu'après l'opération « plomb durci » (attaque militaire contre le peuple de Gaza il y a trois ans) les crimes de guerre reconnus par des enquêtes internationales ne seront jamais ni jugés ni punis?

En l'attente d'une hypothétique et lointaine « mondialisation démocratique» à laquelle nous aspirons, mon épouse et moi, sans préjuger d'une solution qu'il appartient aux peuples de cette région de trouver, nous soutenons la résistance des Palestiniens en particulier par le boycott des produits israéliens. Le BDS « boycott - désinvestissement - sanctions » qui nous est réclamé par les Palestiniens pour lutter contre la situation d'apartheid auquel ils sont soumis.

Bernard Muet

L'objectif que nous visions à travers l'article « *Palestine, le mondialisme plus que jamais* »[1] n'était pas de faire un historique ni un état des lieux du problème israélien en Palestine. Il était beaucoup plus simple et global : montrer qu'une autre voie que la négociation bilatérale est possible pour régler cette question qui empoisonne et mine la vie des Palestiniens depuis plus de six décennies et expliquer que cette voie, à notre grand regret, n'a jamais été explorée. Montrer qu'une Autorité extérieure au conflit pourrait plus facilement dire le droit et l'imposer.

Nous, mondialistes, ne sommes pas les seuls à le penser.

Déjà en 1996, Mgr Michel Sabbah, le Patriarche de Jérusalem pour les latins, reprenait partiellement cette idée.

« ***Jérusalem, ville particulière, a besoin d'un statut particulier. Jérusalem est capitale pour chacun de ses deux peuples, palestinien et israélien, et pour les deux Etats, israélien et palestinien.***

Le statut particulier est requis pour mettre Jérusalem au-dessus des guerres et des hostilités : afin qu'elle reste ouverte, en tout temps, de guerre et de paix, à tous les croyants, de tout pays et de tout peuple.

L'expérience de l'histoire montre qu'aucun gouvernement au monde ne peut garantir cette ouverture absolue de la ville sainte. (...) Jusqu'à ce moment, Jérusalem est ouverte à tous les peuples de la terre mais elle est fermée, pour des raisons de sécurité, à tous les Palestiniens qui en sont les plus proches.(...)

Ce statut particulier, une fois trouvé, devra être consolidé par des garanties internationales »[2]

Tandis que des personnalités comme Mgr. Michel Sabbah invoquaient la nécessité d'une intervention extérieure, d'autres continuait à croire à des négociations bilatérales, plaidant pour un judaïsme de dialogue et d'ouverture destiné à offrir un véritable avenir aux deux peuples voisins.

Théo Klein était de ceux là. L' ancien président du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France faisait le pari de « *la raison, la lucidité, la justice, le voisinage, le dialogue, la coopération, bref la paix au Proche Orient.*

(...) Il s'adresse à tous ceux, juifs ou non juifs, Israéliens, Palestiniens, Français ou citoyens du monde qui acceptent de considérer les deux côtés. À tous ceux qui s'inquiètent de voir une génération de jeunes Israéliens transformés en soldats policiers, face à une génération de jeunes Palestiniens transformés en kamikazes. Quel avenir pour ces deux lignées sacrifiées ? Comment sortir de la spirale infernale des attentats et des représailles ?

« Nous avons dû attendre des siècles pour que notre dignité de citoyens juifs vivant dans un État juif puisse être enfin reconnue. Comment pourrions-nous refuser plus longtemps aux Palestiniens ce à quoi ils aspirent et ce à quoi nous avons nous-mêmes aspiré. (...) Qu'aura-t-on gagné à démontrer que l'on est le plus fort à celui avec lequel, quoi qu'il arrive, il nous faudra vivre demain et après demain ? » »[3]

Les sages et les justes de la trempe de cet ancien avocat « ***Français et Israélien, ami de Juifs, ami d'Ara-bes*** » n'ont malheureusement pas été écoutés. « ***La spirale infernale*** » de la violence ne s'est jamais arrêtée, d'où le constat de plus en plus évident que rien ne pourrait être réglé durablement sans une intervention extérieure. Des voix se sont fait entendre dans ce sens, et pas n'importe lesquelles !

Henry Siegman, ancien directeur du Congrès juif américain, écrivait dans « *The Nation* » en janvier 2010 :

« Israël a franchi le seuil qui sépare la « seule démocratie du Moyen-Orient » de l'unique régime d'apartheid du monde occidental. [...]

Quand un État s'installe dans le déni des droits individuels et nationaux d'une bonne partie de sa population, il cesse d'être une démocratie. Quand ce déni se fonde sur l'identité ethnique et religieuse de cette population, cet État pratique une forme d'apartheid, ou de racisme, qui n'est pas très différente de celle qu'a connue l'Afrique du Sud entre 1948 et 1994. Le fait qu'Israël offre un cadre démocratique à la grande majorité juive de ses citoyens ne peut masquer ce changement. Par définition, une démocratie réservée à des citoyens privilégiés, tandis que les autres sont maintenus derrière des checkpoints, des barrières de barbelés et des murs de séparation tenus par l'armée israélienne, n'est pas une démocratie, mais son contraire. [...]

La presse rapporte qu'en dépit du gel les nouvelles constructions battent leur plein dans les implantations. Tout cela n'a pas entraîné de réprimande publique de la part de l'administration Obama, et encore moins le genre de sanctions appliquées aux Palestiniens quand ils violent les accords. [...]

Mais ce qui a été généralement interprété comme le coup de grâce à la solution des deux États pourrait

[1] Cet article a été repris sur le site de l'Association France Palestine Solidarité du Nord Pas de Calais et également sur le site du Registre (international) des Citoyens du Monde.
[2] Courrier de l'ACAT n°170 - décembre 1996
[3] *Le Nouvel Observateur* du 16 mai 2002
[4] *Le Nouvel Observateur* du 14 janvier 2010

s'avérer au contraire être la condition nécessaire à sa réussite. Cette condition, c'est l'abandon de l'idée hautement fallacieuse selon laquelle un État palestinien pourrait voir le jour sans une intervention extérieure contraignante. [...]

En bref, le processus de paix au Moyen-Orient continuera d'échouer, et la solution des deux États disparaîtra si la politique américaine continue d'ignorer les réalités du terrain dans les territoires occupés et à l'intérieur d'Israël, réalités qui ne peuvent être inversées que par une intervention extérieure. » [4]

Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France, est tout aussi catégorique :

« ***Obama, lui, a prononcé à l'ONU un discours digne d'un militant du Likoud.***

Ce discours signe la démission du président des États-Unis du « processus de paix » au Proche-Orient. En effet, en affirmant qu'il n'y a pas de « raccourci » pour parvenir à la paix et en invitant les parties à un nouveau face-à- face stérile, Obama les condamne à la guerre. Car seuls les aveugles ne voient pas que la paix sera imposée de l'extérieur ou ne sera pas ! (...)

Il n'est pas interdit d'espérer qu'une fois réélu, l'Obama du discours du Caire refera surface aux dépens de l'Obama du discours de l'ONU. Encore une année et demie de purgatoire, qui risque à chaque instant de déboucher sur l'enfer. Dans ce tableau déprimant, la seule touche d'espoir fut la voix de la France. Le président de la République a tenté bravement de remplir le vide laissé par son collègue américain. Il faut changer de méthode, a-t-il dit en substance : offrir aux Palestiniens à l'ONU un statut intermédiaire d'État non membre, mobiliser une coalition d'États autour d'un calendrier précis et contraignant et forcer les parties à négocier autour de paramètres imposés. C'est la voix de la raison. Mais sera-t-elle écoutée ? » [5]

Henry Siegman et Elie Barnavi, vous avez raison : seuls les aveugles ne voient pas que la paix sera imposée de l'extérieur ou ne sera pas. Il reste à définir ce que doit être cette intervention extérieure. Une « troïka », un « quartet » comme il s'en est créé pour résoudre d'autres problèmes dans d'autres parties du monde ?

Trêve de plaisanterie! Ce genre de regroupement d'États et/ou d'institutions internationales n'a jamais impressionné personne, pas même le moins aguerri des chefs de gouvernement ! Et Dieu sait si en Israël, les chefs de gouvernement successifs sont on ne peut plus aguerris… L'ONU en personne ? Allons donc ! Israël se moque « avec le plus grand mépris » de toutes les résolutions qui le concernent. Je mets l'expression entre guillemets car je cite un expert en la matière, M. Shlomo Ben Ami, ancien ministre des affaires Étrangères d'Israël, passé depuis des années dans le camp des pacifistes. (Il était en 2006 vice-président du Centre de Tolède pour la paix.)

C'est précisément pour attirer l'attention sur l'urgente nécessité d'une Autorité Supranationale de Justice, d'une « Cour Supranationale de Justice » (autrement dit une Cour internationale de Justice [celle qui siège à la Haye] dotée de pouvoirs réels afin que ses décisions soient obligatoirement exécutées par les États concernés), que nous avions écrit cet article dans le Bulletin n°8 ; pour que tous ceux, et leurs proches, qui à l'instar

- des avocats israéliens Leah Tsemel, Avigdor Feldmann et Michaël Sfard,
- des historiens israéliens Ilan Pappe et Zeev Sternhall,
- de l'intellectuel israélien Ilan Greilsamer "prototype du pacifiste modéré [qui] en vient à miser sur des sanctions extérieures" (*Le Monde* du 3 mai 2012)
- de Dov Hanin, l'une des figures du Parti communiste israélien
- de Valérie Pouzol, auteur de *Clandestines pour la paix* (Éd. Complexe, 2008), recueil de témoignages de Palestiniennes et d'Israéliennes qui tissent « clandestinement » des liens et agissent de concert pour la paix
- de la députée arabe israélienne Hanine Zoabi,
- des journalistes Amira Haas et Gideon Levy, du quotidien israélien *Haaretz*
- de l'écrivain libanais Elias Khoury,
- de l'acteur (arabe-israélien) de cinéma et de théâtre Mohamed Bakri, auteur en 2002 du film documentaire *Jénine, Jénine*
- de Yulie Gertsel, réalisatrice israélienne du documentaire *Mon terroriste* (2002) [l'auteure, victime d'un attentat perpétré par un militant du Front populaire de Libération de la Palestine (FPLP), décide de retrouver son agresseur, condamné à la perpétuité. Il regrette son geste. Désireuse de sortir du cercle de la haine, elle milite alors pour sa libération.]
- du Docteur Yossi Beilin, ancien ministre de la Justice d'Israël, l'un des architectes des négociations de paix qui ont abouti aux Accords d'Oslo en 1993
- de la Palestinienne Olfat Hedar et de l'Israé-

[5] *Marianne* du 1er octobre 2011

lienne Yarden Fanta qui participèrent, en 2004 à une expédition palestino-israélienne en Antarctique ; et évidemment de Heskel Nathaniel, Israélien vivant en Allemagne, à l'origine de cette initiative

- des cinéastes israéliens et palestiniens, Nitzan Gilady, réallisateur de *Le Dernier ennemi*, documentaire qui relate l'expérience théâtrale d'une troupe composée de comédiens israéliens, palestiniens, et jordaniens ; May Masri, auteur du film *Les Enfants de Chatila* et Michel Khleifi, réalisateur de *Ma'loul fête sa destruction*

- de la chanteuse populaire israélienne Yaffa Yarkoni

- de l'ancien ministre palestinien Anis al-Qaq et de Ofer Bronchtein, militant israélien de la paix, artisan de Yes Middle East, la rencontre, il y a dix ans, à Paris, entre étudiants palestiniens et Israéliens

- de Sari Nusseibeh, professeur (palestinien) de philosophie, président de l'Université Al-Qods de Jérusalem Est

- de Avraham Burg, qui fut député et – un temps - président de la Knesset (le Parlement israélien)

- de Michel Warschawski, militant pacifiste israélien, fondateur du Centre d'information alternative à Jérusalem, et de Dominique Vidal, historien et journaliste, auteur avec le précédent de *Un autre Israël est possible* (Éd. de l'Atelier, 2012)

- du mouvement « la paix maintenant »

- de Salah Hamourri, jeune franco-palestinien qui fut prisonnier en Israël de 2005 à 2011

- de l'écrivain palestinienne Liana Badr et du conteur, palestinien lui aussi, Jihad Darwich

- de la New Israël Fund, qui finance les principales organisations israéliennes de défense des droits de l'homme ; et de sa présidente, la professeur Naomi Chazan

- des associations France Palestine Solidarité, Chrétiens et Proche-Orient, Union Juive française pour la paix et de l'association Help doctors

- de Daniel Boyarin, enseignant la culture talmudique à l'Université de Berkeley (Californie), ultrareligieux mais vivement opposé à la colonisation de la Palestine.

- de Dror Feiler, musicien israélien résidant en Suède, président de l'association suédoise « les Juifs pour la paix israélo-palestinienne »

- de Shlomo Sand, bien sûr, professeur d'histoire à l'Université de Tel Aviv, et auteur du célèbre ouvrage : *Comment le peuple juif fut inventé* (Éd. Fayard, 2009)

- évidemment de l'ancien ministre israélien des Affaires étrangères Shlomo Ben Ami, vice-président du Centre de Tolède pour la Paix

- de Uri Avneri, ancien député à la Knesset (3 législatures). Il fut, en 1982, le premier Israélien à rencontrer Yasser Arafat

- du député Vert suédois Mehmet Kaplan,

- des députées allemandes de Die Linke, Annette Groth et Inge Höger,

- de l'écrivain suédois Henning Mankell,

- de la sénatrice Vert Esther Benbassa, auteur de *Être juif après Gaza* (CNRS Editions 2009), laquelle « en appelle à l'intervention énergique des Etats-Unis principalement pour «imposer » une solution de paix

- d'associations israéliennes de défense des droits de l'homme telles que : Breaking the silence (Rompre le silence), fondée par Yehuda Shaul « qui recueille les témoignages d'anciens soldats [israéliens] ayant servi dans les territoires occupés » (*Le Monde* du 22 août 2012) ; les combattants de la paix « qui [en Israël] vise à rapprocher Israéliens et Palestiniens, en les encourageant à prendre la parole au lieu des armes » (*Télérama* du 15 septembre 2009) ; l'association pour les droits civiques en Israël, le Comité public contre la torture, Médecins pour les droits de l'homme,

- de l'écrivain et Ambassadeur de Palestine auprès de l'UNESCO Elias Sanbar

- de Nurit Peled, professeur de littérature à l'Université hébraïque de Jérusalem, co-lauréate du prix Sakharov 2001 pour la liberté de l'esprit ; et de Izzat Ghazzawi (décédé en 2003), lui aussi professeur de littérature et lui aussi co-lauréat du prix Sakharov 2001 ; « Fille du général Mattityahou Peled, qui fut l'un des premiers officiels israéliens à nouer des contacts avec l'OLP, au milieu des années 1970, Nurit Peled, qui a perdu une fille [âgée de 14 ans] dans un attentat palestinien en 1997, trouve la force de dire : « C'est à eux [Netanyahou et le Likoud] que je ne pardonnerai jamais « et : «la justice sociale sans justice pour les Palestiniens, qu'est ce que cela peut bien vouloir dire ?» (*Politis* du 5 avril 2012). Nurit Peled est co-fondatrice de l'association des familles israéliennes et palestiniennes endeuillées pour la paix. Izzat Ghazzawi était lui aussi membre de cette association. Il avait perdu un enfant (un fils âgé de 16 ans) tué dans la cour de son école par l'armée israélienne.

... Oui, pour que tous ceux, et leurs proches, qui,

[6] Pour accélérer cette rencontre entre nos idées mondialistes et les associations et personnalités qui travaillent pour un avenir de paix en Palestine, nous enverrons ce Bulletin à toutes celles dont nous aurons les coordonnées postales. Lecteurs, si vous en connaissez, n'hésitez pas à nous les transmettre !

à l'instar des personnes et organisations précitées, se préoccupent du devenir des relations palestino-israéliennes, œuvrent ou militent activement pour un avenir de paix par la justice dans cette région du monde, apprennent, s'ils venaient à nous lire[6], qu'il existe une forme d' « intervention extérieure » qui permet de résoudre de façon pérenne, donc efficace, le problème israélien en Palestine. Cette «intervention extérieure » ne devra nullement être liée à une quelconque Autorité internationale mais à une Autorité supranationale. La différence ? demanderont certains. Réponse : la même différence qu'il y a entre «vouloir» et «pouvoir».

Nous, mondialistes, demandons que les États-Nations cèdent une partie de leur souveraineté nationale à une Autorité Supranationale pour tout ce qui menace la paix dans le monde, donc la survie de l'humanité. C'est à cette condition et, pour nous, à elle seule que le problème israélien en Palestine sera rapidement réglé.

C'est pourquoi nous adjurons toutes les personnalités et organisations précitées (et les autres aussi !) de rejoindre le courant mondialiste.

Quand, des deux côtés, les militants pour la paix par la justice se proclameront citoyens du monde (en plus évidemment de rester respectivement citoyens israéliens et citoyens palestiniens) c'est-à-dire favorables à la création d'une Autorité Supranationale de règlement des conflits, on aura, ce jour-là, fait un grand pas vers une résolution de ce problème.

S'ils n'ont jamais entendu parler de mondialisme, les pacifistes palestiniens et israéliens seront peut être surpris par la lecture de ces propos hors des sentiers pacifistes battus…

Et pourtant… oui, pourtant… certains d'entre eux ont, probablement sans le savoir, déjà fait un pas en direction des idées mondialistes.

Écoeurés par le mépris manifesté par l'État d'Israël pour les Conventions internationales et les Résolutions de l'ONU le concernant, des militants israéliens et palestiniens ont décidé, après l'opération militaire « Plomb durci » qui a ravagé le territoire de Gaza fin 2008 début 2009, de faire juger les actes de guerre israéliens par une autorité morale internationale indépendante des États-nations.

Ils se sont tournés en mars 2009 vers le Tribunal Russell.

Ce Tribunal, créé dans les années 60 par la Fondation (anglaise) Bertrand Russell pour la paix, s'est déjà réuni pour dénoncer les crimes de guerre américains pendant la guerre du Viêt-nam puis ceux des dictatures sud-américaines au cours des années 70.

Ce Tribunal n'a pas de statut légal, certes, mais, comme toute autorité morale, il contribue à la prise de conscience des opinions sur les événements qu'il juge. Ce qui n'est pas rien, bien sûr, mais bien insuffisant pour faire plier les Etats coupables.

Quatre sessions du Tribunal Russell sur la Palestine ont déjà eu lieu : à Barcelone, Londres, Le Cap et New-York. Les conclusions seront tirées au cours d'une ultime session prévue en février 2013.

En recherchant le jugement d'une Autorité indépendante des nations (et des Nations Unies), les militants palestiniens et israéliens ont bien compris que la solution du problème viendrait de « quelque chose » situé au-dessus des nations. Et ce choix du Tribunal Russell est, bien plus qu'ils ne l'imaginent, conforme aux idées mondialistes.

Le philosophe et mathématicien Bertrand Russell, par ailleurs prix Nobel de littérature en 1949, était en effet lui-même citoyen du monde et l'un des 13 signataires de l' « Appel du 3 mars 1966 » qui relança vigoureusement les idées mondialistes dans de nombreux pays l'Appel commençait ainsi : « En l'absence d'une loi supranationale, les États sont obligés de compter sur la force pour défendre leurs intérêts. Conséquence : la guerre, voulue ou accidentelle, devenant depuis la désintégration de l'atome et le développement des armes bactériologiques, l'absurde « solution finale », le génocide étendue à toute la race humaine ».

Oui, nous sommes persuadés qu' en l'absence d'une Autorité supranationale qui dira le droit, et l'imposera, la question israélo-palestinienne ne pourra jamais être résolue de façon définitive.

Puissent les militants pacifistes et humanistes palestiniens et israéliens entendre l'Appel de Bertrand Russell et, comme lui, exiger la création d'une Autorité supranationale de règlement des conflits!

Joël Luguern

QUATRE QUESTIONS À OLIVIER D'ARGENLIEU

1 - Une nouvelle édition de votre livre, *Le Prodigieux pouvoir des citoyens du monde*, vient de sortir avec une préface de Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, et, sur la 4ème page de couverture, un propos très élogieux du sociologue et philosophe Edgar Morin Voir son ouvrage reconnu par de telles autorités morales, est-ce que cela oblige?

Quand vous publiez un livre, vous vous demandez toujours quelle sera son audience, et cela peut vous réserver des surprises. Ainsi, quand ils ont eu entre les mains la première édition du livre en 2010, la plupart

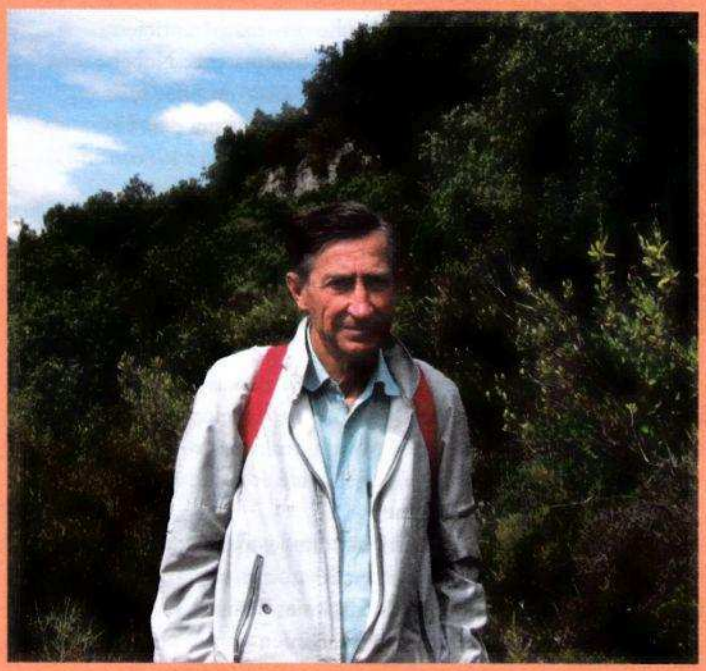

de mes proches m'ont fait part de leur profond scepticisme : passe encore pour la synthèse de l'histoire de l'humanité depuis ses origines jusqu'à nos jours, qui leur semblait pertinente, mais les propos de la deuxième partie du livre relevaient à leurs yeux de « cette belle utopie qui chemine encore dans la tête de quelques esprits qui rêvent de refaire le monde… » Plus nette encore a été la réaction des milieux intellectuels et des médias, qui ont été catégoriques : auteur inconnu, sujet sans intérêt.

Mais quand Jacques Attali, qui achevait alors d'écrire « Demain qui gouvernera le monde ? » m'a fait part de son intérêt pour ce livre, et quand Hubert Védrine m'a remercié pour « ce livre plein d'espoir pour le monde », j'ai senti qu'il ne fallait pas se décourager. Aussi, quand Boutros Boutros-Ghali - dont chacun sait qu'il a été Secrétaire général des Nations Unies, mais aussi, avec son homologue Moshe Dayan, le principal artisan des accords de paix entre l'Egypte et Israël signés en 1979 par Begin et Sadate - m'a fait part de la convergence de ses propres analyses avec mes propos j'ai été rassuré. Et quand Edgar Morin, qui s'apprêtait à publier « *La Voie* », m'a dit qu'il se sentait en pleine harmonie avec ce livre, j'ai compris qu'il fallait poursuivre. L'accueil sympathique, enthousiaste même, que la communauté mondialiste francophone a réservé au livre a achevé de m'en convaincre. Comme vous le dites, cela oblige.

2 - Le fait de prendre votre carte de citoyen du monde a-t-il été le déclic qui vous a amené à écrire ce livre, ou bien est-ce le contraire: vous n'avez pris votre carte qu'après avoir eu l'idée d'écrire sur le mondialisme ?

Ce livre est avant tout le résultat d'un cheminement personnel, au terme de mes engagements professionnels, syndicaux et politiques. J'appartiens en effet à une génération qui a vécu la décolonisation à l'époque de la guerre d'Algérie, et je n'ai pas manqué d'en tirer les enseignements. Mais c'est beaucoup plus tard, à l'occasion d'un voyage en Asie, que j'ai réalisé l'urgence des changements institutionnels qui s'imposent aujourd'hui au niveau planétaire, si nous voulons garantir aux hommes un « vivre ensemble » satisfaisant, basé sur l'égalité et la solidarité de tous les êtres humains. C'est bien cette idée qui est au cœur de la reconnaissance de la citoyenneté mondiale.

Comme beaucoup d'entre nous, je ne connaissais des « Citoyens du Monde » que l'aventure apparemment éphémère de Garry Davis au sortir de la seconde guerre mondiale. C'est dire si l'impact des Citoyens du Monde sur la société actuelle est encore bien faible … Un de mes amis a attiré mon attention sur l'existence à Paris d'un « Registre des Citoyens du Monde » avec qui il pourrait être indiqué de prendre contact. C'est ainsi que j'ai pris ma carte de Citoyen du Monde en 2004. J'ai alors constaté que les Citoyens du monde disposaient de multiples sites, lettres d'information, messageries et forums de discussion, qui leur permettent de s'informer, échanger, communiquer entre eux… et peut-être avec le monde ? J'ai eu ensuite l'occasion de participer à des rencontres de la communauté mondialiste francophone, et j'ai apprécié la qualité de ses membres, et le dynamisme des animateurs de ce courant de pensée. Je suis donc très sensible à la caution qu'ils apportent à mon ouvrage en le qualifiant « de bonne synthèse de la pensée mondialiste contemporaine ».

3 - Que pensez-vous de l'état des «forces mondialistes» aujourd'hui en France et, plus généralement, dans le monde? Que pensez-vous de l'impact de leurs idées auprès des décideurs politiques ?

Pardonnez-moi d'être sévère, mais je suis frappé par le décalage qui existe entre la qualité de la réflexion, l'intensité des convictions, et l'énergie déployée par les animateurs de la communauté mondialiste pour organiser des forums sur la toile et des rencontres en des lieux parfois reculés, et l'inanité de l'impact actuel de la pensée mondialiste sur les intellectuels, les milieux universitaires, et a fortiori les décideurs politiques.

Héritiers de l'engouement qui s'était manifesté au sortir de la seconde guerre mondiale pour les thèses mondialistes, ayant survécu à la guerre froide et aux légitimes appétits d'indépendance des pays émergents, ayant tenu bon au cours de ces dernières décennies, quand le développement technologique et la course à la croissance ont tenu lieu de credo pour toutes les nations, les militants mondialistes ont réussi à entretenir la petite flamme de la pensée universaliste jusqu'à l'heure de la mondialisation économique et des défis planétaires que nous connaissons aujourd'hui. Mais ils n'ont pas réussi à embrayer sur les opinions publiques, à la différence de mouvements comme WWF, Amnesty International, Greenpeace, ou les nombreuses O.N.G. qui militent au nom d'un humanisme planétaire.

4 - Envisagez-vous de donner un prolongement militant aux propos tenus dans votre livre? Si oui, lequel ?

Si je vous réponds oui, vous ne serez sans doute pas surpris, car je me sens davantage l'âme d'un militant que celle d'un auteur. Nous réfléchissons actuellement au sein de la communauté mondialiste à la meilleure façon de donner suite à la conclusion de ce livre, pour concrétiser le Projet qui est esquissé dans ses dernières pages. En liaison avec toutes les organisations qui militent à travers le monde pour la reconnaissance de la citoyenneté mondiale et le développement d'un humanisme universel, nous nous apprêtons à mettre en route en 20013 « la Marche des Citoyens du Monde » vers l'unité politique de la planète. C'est peut-être le Projet politique majeur du XXIème siècle !

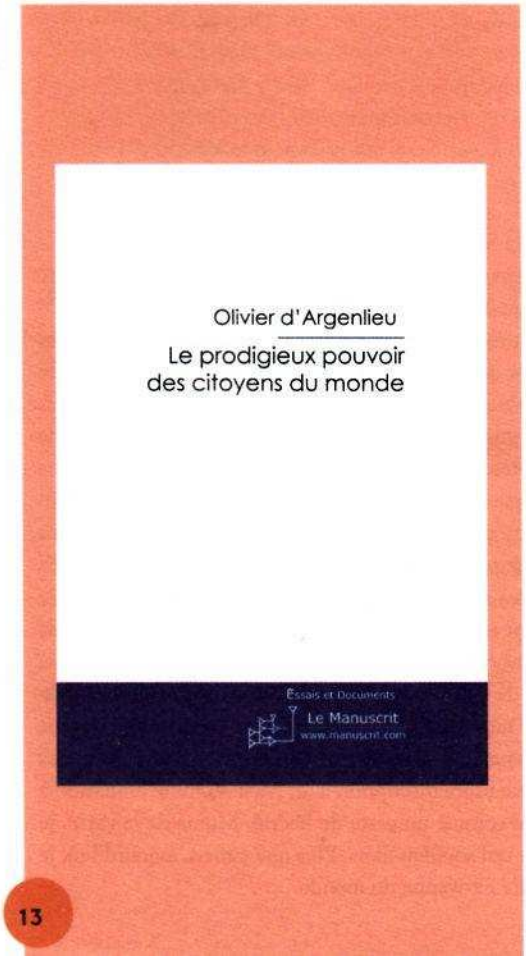

Tribune Libre

Nous pensons que les Citoyens du monde, dans la mesure de leur possibilité, ne doivent pas être des enregistrés silencieux.

Seule, l'information, sous toutes ses formes, peut accroître le nombre des citoyens du monde, et la qualité de l'engagement des personnes enregistrées. Les centres locaux, dès 1951, ont permis de faire des milliers d'enregistrements et de susciter des personnes capables d'imaginer et de faire fonctionner des techniques telles que la mondialisation des villes et des communes en 1950 et le Congrès des Peuples à partir de 1964. (...)

Les aspirations de chacun d'entre nous sont de «tous ordres» : idéologiques, sociales, politiques; multiples et souvent contradictoires, elles divisent inexorablement les hommes.

La seule revendication qui puisse faire l'unanimité est celle qui concerne les intérêts communs de survie (lutte contre la guerre mondiale atomique, la famine, la pollution et les atteintes aux droits de l'homme). Elle est inscrite dans le document de base de la citoyenneté mondiale, paru dès 1950, document intitulé «Pourquoi Citoyens du Monde ?».

Pour être un Citoyen du Monde conscient de son engagement, il est donc essentiel de savoir distinguer les intérêts de survie unissant tous les hommes des intérêts de nations et de classes qui les divisent.

La citoyenneté mondiale se présente comme un dénominateur commun; elle tente de promouvoir une conscience mondiale, et de la concrétiser par l'enregistrement. Son rôle s'affirme et s'inscrit dans ses structures et leurs dénominations respectives : Registre International, Centres nationaux et locaux d'enregistrement, responsable et non pas animateurs ou secrétaires, enregistrés et non pas adhérents.(..)

Il faut souhaiter l'éclosion de mouvements mondialistes de tendances différentes autour de la Citoyenneté mondiale, mais ne pas les confondre avec elle. Quant à l'objectif lointain de la Citoyenneté mondiale, c'est de susciter parmi les hommes la volonté de promouvoir des Institutions supranationales, à compétence limitée mais à pouvoir effectif, répondant aux besoins de survie de l'espèce humaine et de chaque homme. Il ne s'agit donc pas de gouvernement mondial.

Mme F. Rivière,
responsable du centre d'enregistrement
de Paris 12ème.

NB : Ce texte est un large extrait d'une tribune libre publiée dans le bulletin n° 25 (ancienne série), en juillet 1972. Il n'a pas pris une ride, prouvant la pertinence permanente de nos revendications et donc, leur caractère toujours actuel.

CAMPAGNES

Élections législatives

Peu de candidats ont, à la différence de la campagne 2007, répondu aux interpellations des mondialistes. Il est vrai que, comme le regrette Raoul Gimonneau, « il n'a pas été facile de se procurer l'adresse postale des candidats pour leur faire parvenir le courrier. » Et ce, quel que soit le parti politique. De plus, quand on leur écrit, peu répondent. L'auteur de ces lignes en sait quelque chose : sept lettres envoyées, aucune réponse...

C'est une réalité dont il faudra désormais tenir compte : tout passe de plus en plus par l'internet. Si nous envisageons une nouvelle campagne en direction de candidats à des élections, nous prévoirons aussi une version « courriel » pour l'envoi de notre lettre. Mais dans l'immédiat, le projet à retenir est sans doute celui proposé par Joëlle Leroy (Paris) : « La lettre aux candidats est vraiment très bien. Ne pourrait-on pas l'envoyer aussi après que les élections aient eu lieu ». L'idée est bonne. Aussi, dans un prochain numéro, nous proposerons une lettre légèrement modifiée à l'attention de votre député et/ou de votre sénateur à envoyer par la poste à l'Assemblée nationale et/ou au Sénat.

A signaler que Anny Poursinoff, députée sortante et candidate Europe Ecologie Les Verts dans les Yvelines, et Jean Schepman, candidat socialiste dans le département du Nord s'étaient engagés, dans leur réponse écrite à, respectivement, Sylviane Barber et Jean-Marc Bruneel, à déposer à l'Assemblée nationale notre projet de proposition de loi sur une limitation de la souveraineté nationale dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Hélas pour nos idées, ils ont été battus au 2è tour...

Merci à Jocelyne Kharoune, Pierre Mens, Thierry Toulon, Denise Cathelain, Jean-Paul Gérard, Joseph Delbaere et à tous les autres qui ont participé à cette campagne et merci aussi à ceux (Eliane Alrivie, Thierry Brélivet, etc) qui ont présenté leur carte de citoyen du monde avec leur carte d'électeur dans leur bureau de vote.

La Charte des Océans

Quatre élus supplémentaires viennent s'ajouter aux quinze précédents signataires de la Charte des Océans. Il s'agit de Jean-Pierre DECOOL, maire de Brouckerque (Nord), Bernard WEISBECKER, maire de Leffrinckouke (Nord), Francis BASSEMON, maire de Bourbourg (Nord) et David BAILLEUL, maire de Coudekerque-Branche (Nord).

La date limite de cette campagne, fixée préalablement au 30 juin 2012, est finalement reportée sine die, plusieurs citoyens du monde, parmi lesquels Thierry Brélivet de Brest, nous ayant fait part de leur désir de continuer à rechercher des signatures pour cette cause qui les - et nous - préoccupe.

AUSSI, AMIS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS DEMANDER UN OU PLUSIEURS EXEMPLAIRES DE CETTE CHARTE AFIN DE L'ENVOYER À VOS ÉLUS LOCAUX !

D'ores et déjà, remercions Colette Carbonnel, Evelyne Schwoebelen, Bernard Muet et le groupe des citoyens du monde de Corrèze, Martine Fabre, Bernard Legendre, Jean-Paul Gérard, Françoise Lemonnier, Catherine Videau, Jean-Marc Bruneel et le groupe Non-Violent Louis Lecoin de Dunkerque, Joël Luguern, Micheline Dupré-Wawer, Paule Besse, Guy Déroussiaux, Raoul Gimonneau, etc, etc pour leur participation à cette campagne et merci aussi à ceux qui nous ont renvoyé des Chartes signées sans mentionner leurs propres nom et adresse au dos de l'enveloppe.

Enfin, merci également à tous ceux, certainement les plus nombreux, qui, comme Jean-Claude Loewinski, ont participé à cette campagne sans jamais recevoir de réponse de la part des élus qu'ils avaient contactés.

Alixane Quintart récemment décédée, avait découvert notre association en 1968. Voici comment...

Mai 68. Un bel après-midi ensoleillé. Les cours de la Sorbonne sont interrompus mais je suis curieuse de découvrir les organismes qui se sont installés dans les divers locaux du premier étage. Je remonte le boulevard Saint-Michel en bavardant avec un jeune ouvrier croisé au hasard des multiples rencontres de ces journées particulières. Son enthousiasme me donnerait presque l'illusion que toutes les barrières sont abattues et tous les possibles à portée de main. Nous nous séparons à quelques pas de la Sorbonne. Les appariteurs sont remplacés par de rudes malabars au visage dissimilé par un foulard. L'un d'eux prétend m'interdire de traverser la cour puis, sur les ordres d'un autre, me laisse passer. Je monte au premier étage. Le couloir est désert et presque toutes les portes fermées ; j'en perçois une entrouverte. Je frappe, personne ne répond, je pousse la porte. Un jeune homme est affalé sur le bureau, complètement ivre. Des canettes de bière sont renversées sur des liasses de papiers épars. Dans la pièce suivante, une fille roule sous le bureau, un garçon a vomi, deux autres discutent âprement. Ils ne m'ont pas vue, je passe rapidement. Y avait-il des affiches ou quelque indication qui informe sur les associations qu'ils étaient censés représenter, je ne m'en souviens plus. La porte suivante est grande ouverte. Le calme et l'ordre de ce bureau contrastent étrangement avec ce que je viens de voir ! Deux personnes me reçoivent, m'expliquent les objectifs de leur mouvement, Citoyens du monde. Il a toujours été évident pour moi que j'étais citoyenne du monde, sans me le formuler explicitement et sans qu'il me vînt à l'esprit que l'on puisse être inscrit comme tel dans un cadre quel qu'il soit puisque nous sommes tous citoyens du monde. Ce jour-là, bien que toute inscription à un parti ou toute affiliation à un groupe m'insupporte, cette démarche m'apparait comme un geste de liberté. Munie de la carte, je ressortis en aspirant avec joie le grand vent d'espoir qui soufflait alors. Plus que jamais, aujourd'hui, je suis heureuse que cette carte me permette de me dire citoyenne du monde.

Cinq associations nous ont, à ce jour, déclaré se reconnaître dans les idées mondialistes. Elles bénéficient, de ce fait, de l'appellation « Association citoyenne du monde ».

Citoyennes du monde

- La première, dès 2004, est l' « ***association des amis de Max Marchand, Mouloud Feraoun et de leurs compagnons*** ». Les raisons de la création de cette association ont été largement décrites dans le Bulletin n° 136 (ancienne série) du 4ème trimestre 2003.

(Il peut être envoyé sur simple demande)

C'est Michel Lambart, un citoyen du monde de la première heure (c'est-à-dire dès 1949), qui, en tant que vice-président de cette association, nous avait demandé « l'adhésion » de cette association au Centre français. Puis, nous fûmes en contact avec Mme Louisette Caux, la présidente, qui, depuis, a demandé aussi, à titre personnel, sa carte de citoyenne du monde.

Créée en 1987 ; cette association d'intérêt général a, bien sûr, en cette année 2012, commémoré le cinquantième anniversaire de l'assassinat, en Algérie, de Max Marchand, Mouloud Feraoun et de leurs quatre compagnons. Son président est, aujourd'hui, Jean-Philippe Ould-Aoudia.

Siège de l'association : abs UNSA Éducation
87 bis rue Georges Gosnat
94853 Ivry-sur-Seine

- « ***Les Z'embruns d'comptoirs*** », la deuxième association, est un groupe de chants marins qui, à force de fréquenter les ports et de chanter les océans, a bien compris qu'ils étaient en danger et que seule une Charte des Océans pourrait assurer leur survie pour le plus grand bien de la bio-diversité, donc de l'espèce humaine. De Paimpol à La Rochelle en passant par Cayeux sur Mer, Port en Bessin ou Fort de France, ils écument les festivals de chants marins et animent aussi bien des soirées musicales même loin de la mer…

Emmenés par Patrick Hochedé, leur fondateur, les Z'embruns d'comptoirs étaient bien sûr présents à Saint-Malo en octobre 2010 pour soutenir en chansons le bateau « Citoyensdumonde.net » au départ de la Route du Rhum…

Contact : 110 rue Nationale
78970 Mézières sur Seine.

- Malgré un nom aux consonances anglaises « ***Sahel People Service*** » est une association bien française. Elle a été créée, elle aussi, par un citoyen du monde de la première heure, Pierre Gevaert. L'association est actuellement principalement animée par Mme Anita Pellegrinelli, sa présidente, mais Pierre Gevaert veille toujours au grain. Malgré ses 8 décennies d'âge, il se rend toujours sur le terrain pour suivre l' évolution des projets en cours de réalisation.

Philosophie d'action de « SPS » : favoriser la souveraineté et l'autonomie alimentaires mais également lutter contre l'appauvrissement des terres et la désertification. Ses programmes : reverdir le Sahel par un programme de reforestation mené par des paysans formés ; sensibiliser à la gestion des ressources naturelles par une approche globale ; reboisement, utilisation de fourneaux économes en bois ; former des familles aux pratiques agro-écologiques et assurer leur suivi technique.

SPS soutient le Centre de formation à l'agro-écologie de l'AFAFA, ouvert en 2006 à Ndiemane, un village de 4000 habitants situé à 110 km au sud de Dakar (Sénégal). AFAFA : Aide aux forces vives africaines pour la formation à l'agro-écologie. On peut adhérer et/ou faire un don à SPS, mais, fait suffisamment rare pour être signalé, on peut aussi lui prêter de l'argent (remboursable en trois ans) pour le forage de puits.

SPS est lié, par un partenariat, avec « ***Terre et Humanisme*** », association fondée par Pierre Rabhi.

Contact : Sahel People Service.
« Malandes »
07140 Les Assions (Ardèche)

- Toute la philosophie de l'association animée par Jean-Marc Bruneel est résumée dans son intitulé : « ***Groupe non violent Louis Lecoin*** » (Pour ceux qui l'ignorent, Louis Lecoin est l'homme qui, en 1962, fit une grève de la faim de plusieurs semaines pour obtenir que les objecteurs de conscience puissent faire un service civil au lieu d'être emprisonnés parce qu'ils refusaient le service militaire). Ce groupe non violent relaie toutes les informations pacifistes et humanistes dont ils ont connaissance. C'est un « groupe de pression » local très présent. Il a notamment relayé nos campagnes « Charte des Océans » et « Les candidats face aux législatives » avec une grand efficacité. Merci à eux tous !

Contact : Groupe non violent Louis Lecoin
106 avenue du Casino
59240 Dunkerque

- Jean-Pierre Lepri, le président de « **C.R.E.A – *Apprendre la vie*** » est lui aussi citoyen du monde. L'association a pour but de contribuer à l'amélioration , sous toutes ses formes, de l'éducation et de la formation. Son activité de base est la publication d'une «Lettre» mensuelle et l'organisation d'un séminaire-rencontre annuel. En 2010, elle comptait 1800 membres associés. Elle tient fréquemment des stands et anime des conférences-ateliers dans bien des foires bio (Lyon, Colmar, Toulouse, etc) et intervient aussi à l'étranger : Beyrouth (Liban), Bethléem (Palestine), Da-nang (Viêt-nam).

Contact : C.R.E.A. – Apprendre la vie
« Les Champs Dessus »
71300 Mary

Responsables, animateurs, membres d'association !
Si vous souhaitez que l'association dans laquelle vous êtes impliqué(e) devienne elle aussi « citoyenne du monde », n'hésitez pas à nous le faire savoir.
Nous vous indiquerons les conditions, faciles à remplir, pour obtenir ce « label » mondialiste.
Il est en effet très important de redonner leur sens aux mots et aux valeurs à une époque où, justement, les mots « mondialisation » et « mondialisme » sont si souvent utilisés à tort et à travers.
Le Centre français des Citoyens du Monde.

LA BOUTIQUE

ADRESSEZ VOS COMMANDES À :
Citoyens du Monde
15, rue Victor Duruy 75015 Paris

Protège-passeport
2,30 port compris

Lexique mondialiste
Brochure 16 pages
1 euro port compris

Insigne « Citoyen du monde »
(doré & émail bleu, 12mm)
5 euros port compris

Badge « Citoyen du monde »
(matière plastique)
2 euros port compris

Carte postale
« Je suis un patriote de l'humanité. Je suis un citoyen du monde. »
Charlie Chaplin (1942)
3 cartes 2 euros port compris
5 cartes 3 euros port compris
10 cartes 5 euros port compris

Macaron autocollant
1,70 euros port compris

Le Prodigieux pouvoir des Citoyens du Monde
Olivier D'Argenlieu
18 euros port compris

The Amazing power of World citizens
traduction en anglais de Béatrice Leclerc
20 euros port compris

La Prodiga povo de la Mond-Civitanoj
traduction en espéranto du Dr. André Albault
21 euros port compris

■ JE SOUHAITE PRENDRE MA CARTE DE CITOYEN DU MONDE

«LE MONDIALISME EST L'ENSEMBLE DES IDÉES ET DES ACTES EXPRIMANT LA SOLIDARITÉ DES POPULATIONS DU GLOBE ET TENDANT À ÉTABLIR DES INSTITUTIONS ET DES LOIS SUPRANATIONALES À STRUCTURE FÉDÉRATIVE QUI LEUR SOIENT COMMUNES, DANS LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES CULTURES ET DES PEUPLES.
LE MONDIALISME PROPOSE UNE NOUVELLE ORGANISATION POLITIQUE DE L'HUMANITÉ, IMPLIQUANT LE TRANSFERT DE CERTAINES PARTIES DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE À UNE AUTORITÉ FÉDÉRALE MONDIALE CAPABLE DE RÉSOUDRE, PAR DÉCISIONS MAJORITAIRES, LES PROBLÈMES QUI METTENT EN CAUSE L'EXISTENCE DE L'ESPÈCE HUMAINE.»

«Conscient(e) de mes responsabilités et résolu(e) à obtenir la reconnaissance de mes droits de membre de la communauté mondiale, je demande, tout en conservant ma nationalité, à être enregistré(e) comme citoyen(ne) du monde»

Nom Prénom Nationalité Date et signature :

Date et lieu de naissance Adresse

Courriel Profession

JE JOINS 15€ (PRÉCAIRES ET CHÔMEURS 8€) par chèque postal ■ , bancaire ■ , ou en timbres-poste ■ , et si possible une photo d'identité.

Entourez la langue dans laquelle la carte sera établie : allemand anglais arabe espagnol espéranto français grec italien japonais néerlandais occitan portugais suédois

■ JE SOUHAITE M'ABONNER AU BULLETIN TRIMESTRIEL

10 EUROS / 4 NUMÉROS

Pour l'abonnement seul, il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire ci-dessus, vos coordonnées se trouvant déjà sur le chèque.

Merci de retourner le, ou les, documents à :
Citoyens du Monde - 15, rue Victor Duruy - 75 015 PARIS

achevé d'imprimer chez Imprimerie de Pithiviers, Pithiviers - Dépôt légal : décembre 2012
Le N° : 2,50 € - Abonnement annuel : 10 € - Tirage : 2 100 exemplaires
Comité de rédaction : Joël Luguern, Didier Marchand, Directeur de la publication : Eugène Langeais